

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 100 (1955)
Heft: 12

Artikel: Nouveaux engins de combat motorisés
Autor: Léderrey, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342702>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lorsqu'on a des officiers à la tête de chaque département et qui surveillent tous les détails, enfin lorsqu'on est assuré de recrues, de renforts, de magasins, etc.... et qu'on n'a plus que des ordres à donner et qu'à monter à cheval. Mais quand il faut pourvoir à tout, quand il faut tout créer, quand pour conserver la confiance qui est le seul garant de la subordination, il faut étudier le caractère de chaque individu, tirer parti de ses passions comme de ses bonnes qualités, mettre à profit ses vices comme ses vertus, donner de l'importance aux choses que dans d'autres occurrences on pourrait dédaigner, concilier lorsqu'il faudrait prononcer, discourir au lieu de décider, persuader au lieu de punir, prier au lieu d'ordonner, enfin compatir aux besoins au lieu d'y pourvoir, et mille circonstances plus embarrassantes et plus imprévues les unes que les autres, on conviendra que tout cela n'était pas sans difficulté, et qu'il était plus aisé de critiquer les royalistes de l'intérieur pendant six ans que d'être vingt-quatre heures à leur place... »¹

Lt-col. X

Nouveaux engins de combat motorisés

La différence qui, à l'origine, séparait nettement les chasseurs de chars des armes antichars défensives organiquement attribuées à l'infanterie va en s'atténuant. Ces dernières tendent en effet à augmenter leur mobilité, leur portée et leur puissance destructive.

Nous en avons donné deux exemples dans le numéro d'avril de la présente revue. L'un concernait le *Mowag*, essayé en Suisse, l'autre, le *canon antichars sans recul de 106 mm.* destiné au bataillon américain. Dès lors, nous avons appris² qu'un

¹ Comte de Vauban — Quiberon : *Mémoire pour servir à l'histoire de la Guerre de Vendée.*

² « *Military Review* » de nov. 1955.

véhicule tous terrains de 8.5 tonnes, transportant une batterie de six de ces pièces, à une allure de 60 km.h., avait été adopté, sous le nom d'*Ontos*, par la marine des E.-U. Sitôt le tir réglé avec une seule pièce, les autres, qui ont été automatiquement pointées sur leur but, peuvent être actionnées à la main ou

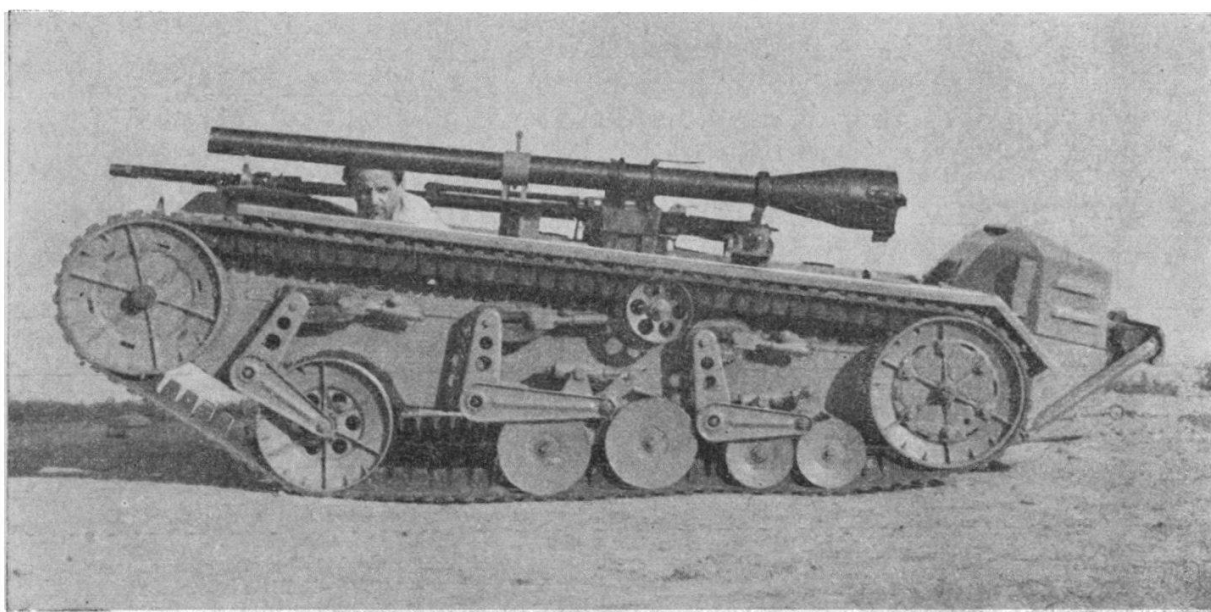


FIG. 1. — Chenillette V. P. 90 cabrée pour le tir (avant relevé).

par une pédale. Deux pièces peuvent aussi prendre position à terre. Un inconvénient : la nécessité de chercher un couvert pour recharger.

Aujourd'hui, un journal nous montre un *canon sans recul de 75 mm.* monté, en France, sur une *motocyclette* qui doit être bloquée pour le tir. Comment la munition est-elle transportée ? Problament sur une remorque ou sur une autre moto. Quoi qu'il en soit, cet engin offre l'avantage de pouvoir se déplacer à une allure rapide sur des cheminements impraticables à d'autres véhicules.

Une autre innovation intéressante est la *chenillette V.P. 90*¹.

¹ Déjà partiellement décrite par le Lt. Montfort (voir numéro de septembre), sous la forme d'un porteur de lance-mines. Les clichés et les renseignements qui suivent nous ont été aimablement fournis par Rexim S.A., Genève.

Il s'agit d'un engin tous terrains relativement léger (*poids* en ordre de marche avec l'équipage, l'armement et la munition type bazooka : 1 ½ tonne), *rapide* (vitesse maximum sur route : 90 km.h.; en quatrième vitesse : 71 ¼ km.h.; en marche arrière : près de 18 km.h.) *maniable* (rayon de virage mini-

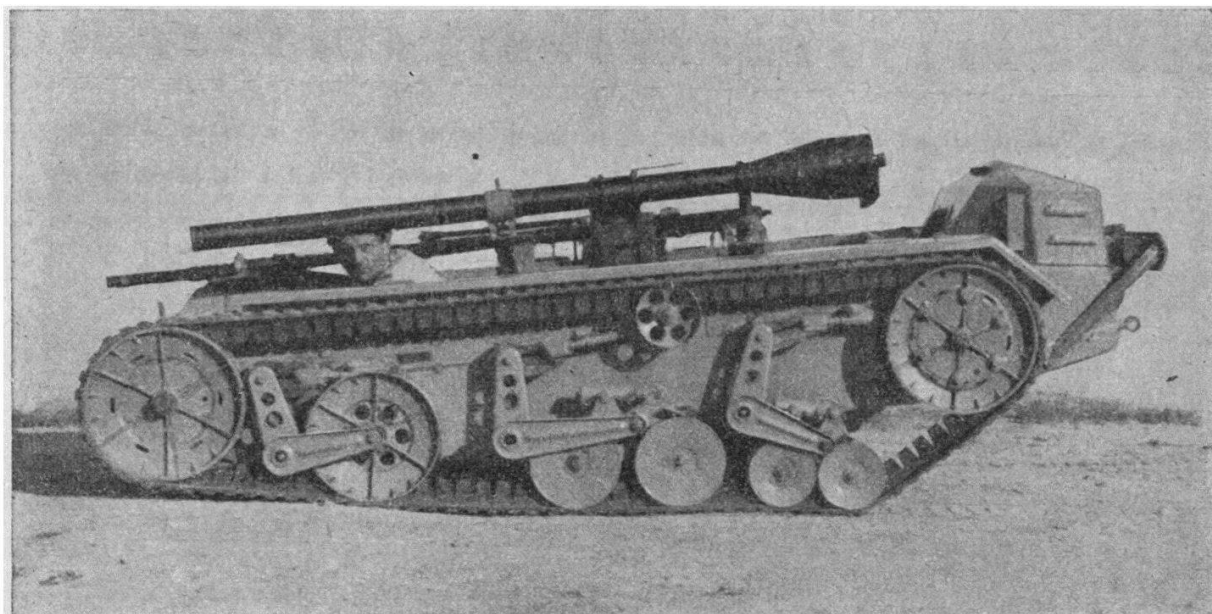


FIG. 2. — Chenillette V. P. 90 cabrée pour le mouvement (avant abaissé).

mum : 1 m.) et de *faibles dimensions* (longueur : 3,5 m., largeur : 1,56 m., hauteur à l'avant : 80 cm., à l'arrière : 90 cm.).

Sa *gradabilité* en terrains variés est de 60 % et, sur pente, sa *marche en devers* va jusqu'à 35/40 %. Dans le terrain, l'*autonomie* est de 2 à 3 heures : elle peut être augmentée, comme aussi le rayon d'action, par des réservoirs d'essence supplémentaires (le réservoir normal contient 40 litres).

L'*équipage* est composé d'un conducteur et d'un tireur, tous deux couchés. Il est protégé à l'avant, contre les projectiles d'infanterie, par un *blindage* en acier au chrome de 9 mm. d'épaisseur. Un emplacement pour l'équipement de *radio* est prévu sur le tableau de bord.

Le *train de roulement* est composé de chaque côté d'un galet d'attaque et de quatre galets accouplés deux à deux.

La *chenille* est entièrement en caoutchouc armé de filin d'acier. Sa tension est assurée par un galet surélevé à l'avant. Un système de *freinage indépendant* bloque le véhicule à l'arrêt ou sur pentes. Le *châssis* est une caisse en tôle d'acier renforcée par des longerons et des traverses.

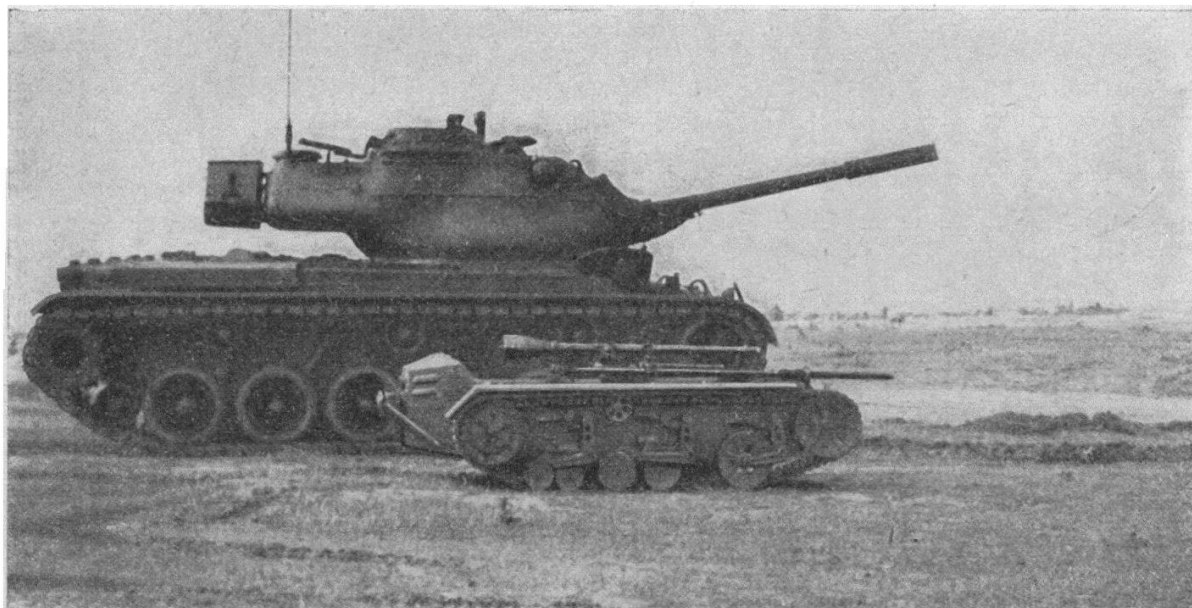


FIG. 3. — Chenillette V. P. 90 comparée à un char Patton.

Le *moteur* Porsche (1500 cm³) développe une puissance de 55 cv.

La *chenillette* V.P. 90 que les clichés reproduisent est armée d'un canon sans recul américain de 75 mm. et d'un canon automatique de 20 mm. Ce n'est toutefois pas essentiellement un engin antichars. Ses constructeurs, comme en témoignent les extraits du catalogue, ont cherché à résoudre plusieurs problèmes nécessitant chacun un équipement, voire un armement différent :

« Permettre au fantassin l'accomplissement rapide de missions de liaison et de reconnaissance dans la zone du front, et ceci même en terrain rendu radioactif,

Rendre toujours plus indépendantes et mobiles les armes d'infanterie telles que mitrailleuses lourdes, lance-flammes à

grande puissance, bazookas de tous calibres, canons sans recul, mortiers, etc..., tributaires d'un ravitaillement en munitions dont l'ampleur ne cesse de croître,

Avoir une D. C. A. légère autonome, susceptible de quitter une colonne et d'être instantanément prête au tir, ou de surprendre l'adversaire par des changements continuels de position,

Disposer de plates-formes motorisées, d'un camouflage facile pour le lancement de rockets sol-sol et sol-air ou d'engins téléguidés tels que les SS-10 et SS-11 français »¹.

Il reste à trouver l'arme puissante qui ferait de la chenillette V. P. 90 un redoutable adversaire des chars auxquels elle n'offrirait qu'un but de faibles dimensions, facile à camoufler et très mobile.

Colonel E. LÉDERREY

¹ Voir R.M.S. novembre 1955 (p. 505-515). « Les engins antichars téléguidés » par le Lt. M.-H. Montfort.

Contribution à l'étude d'une tactique atomique

Il faut étudier la guerre pour son temps, son pays, son armée.

FOCH. (*Des principes de la guerre.*)

Dans le numéro de mai 1955 de la *Revue militaire suisse*, j'ai tenté d'esquisser une doctrine d'emploi de l'arme atomique. Il me paraît en effet indispensable, à qui recherche des solutions tactiques, de poser d'abord le problème sur le plan de la doctrine; à ce défaut, on risque de bâtir un système à partir d'éléments épars qui prennent une importance d'autant plus accrue qu'ils ne sont pas rapportés à une vue d'ensemble. La méthode empirique a certes d'excellents côtés, mais elle n'est valable, peut-être vaudrait-il mieux dire rentable, que lorsqu'elle est orientée vers une fin préalablement et raison-